

Mon Cadre de Ville

RENOUVELLEMENT
URBAIN

Parlons-en

Saint-Jacques

DOSSIER DE PRESSE

SAINT-JACQUES 2030

Nouvelle phase de concertation
pour les projets de renouvellement urbain

mercredi 16 février 2022



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

+

clermont
auvergne
métropole



ÉDITO



Depuis quatre années, nous travaillons aux côtés des habitants pour repenser le quartier Saint-Jacques.

Le travail conjoint de la Métropole et de tous ses partenaires vise à agir pour une ville où il fait bon vivre, où chacun trouve sa place pour grandir, travailler et s'épanouir.

Nous le savons, Saint-Jacques dispose d'atouts indéniables que nous allons renforcer : ouvrir le quartier, végétaliser le cadre de vie, encourager les mobilités durables et offrir des équipements de qualité.

Le renouvellement urbain est un temps long. Cela nous permet également de bien faire les choses, comme pour les opérations de relogements de l'Allée des Dômes et de la Muraille de Chine, qui touchent à leur fin, avec un accompagnement individuel et respectueux des locataires.

Avec les habitants, grâce à la Maison du projet, à des ateliers, des réunions publiques, des balades urbaines... nous avons posé les bases des projets pour le quartier en tenant compte des remarques, malgré les difficultés engendrées par le contexte sanitaire.

Nous entrons aujourd'hui dans une nouvelle étape pour concrétiser ces projets avec l'aide de la Société Publique Locale (SPL) Clermont Auvergne, et d'une équipe d'urbanistes, paysagistes et architectes (Groupement Devillers & Associés), qui nous accompagneront dans les années à venir.

Ensemble, nous donnerons corps au grand parc paysager de la Muraille, nous végétaliserons les places Dunant & Pourrat, repenserons nos mobilités et nos équipements...

Respectueux de l'histoire des lieux, cet ambitieux projet permettra d'améliorer durablement le cadre de vie des habitants du quartier et d'en attirer de nouveaux. La mixité, c'est l'égalité des chances. J'y suis farouchement attaché, pour que tous les Clermontois puissent vivre leur ville et s'y réaliser pleinement.

J'invite chacune et chacun à prendre part activement à cette nouvelle étape du projet en rencontrant nos équipes dans leur Maison du projet et en participant aux nouveaux rendez-vous de concertation.

Olivier Bianchi

Président de Clermont Auvergne Métropole
Maire de Clermont-Ferrand

À PROPOS D'ACTION LOGEMENT

Depuis plus de 65 ans, la vocation d'Action Logement, acteur de référence du logement social et intermédiaire en France, est de faciliter l'accès au logement pour favoriser l'emploi.

Action Logement gère paritairement la Participation des Employeurs à l'Effort de Construction (PEEC) en faveur du logement des salariés, de la performance des entreprises et de l'attractivité des territoires. Grâce à son implantation territoriale, au plus près des entreprises et de leurs salariés, ses 18 000 collaborateurs mènent, sur le terrain, deux missions principales.

Construire et financer des logements sociaux et intermédiaires, prioritairement dans les zones tendues, en contribuant aux enjeux d'éco-habitat, de renouvellement urbain et de mixité sociale. Le groupe

ÉDITO

Depuis maintenant près de cinq ans, l'agence nationale pour la rénovation urbaine (ANRU) accompagne et soutient la métropole clermontoise dans ses projets de renouvellement urbain dans le cadre du nouveau programme national de renouvellement urbain (NPNRU).



Sur le quartier de Saint-Jacques, une première phase a permis de concrétiser rapidement la réalisation d'équipements tels que la maison du projet et le pôle santé, ainsi que la réhabilitation des logements locatifs sociaux sur le boulevard Claude Bernard. De même, les opérations de démolition de l'Allée des Dômes et de la Muraille de Chine ont pu être engagées rapidement avec un accompagnement de chaque ménage pour leur relogement.

Il s'agit maintenant de décliner plus finement le projet urbain contractualisé en 2019 en termes d'aménagements urbains, d'habitat (nouvelles offres de logement), d'équipements publics et de mobilités, en associant étroitement les habitants du quartier, et au-delà l'ensemble des usagers potentiels.

Le NPNRU encourage la participation active des habitants dans le projet de transformation de leur quartier, afin de valoriser leur expérience et de répondre au mieux à leurs attentes. Cette co-construction s'appuie entre autres sur la mise en place de conseils citoyens.

L'ensemble des modalités de concertation mises en œuvre (balade urbaine, ateliers, réunions publiques) devra permettre d'être au plus près des habitants pour recueillir leur parole et faire évoluer le projet urbain.

Pour reprendre Jean-Jacques Rousseau « les mains font la ville, les citoyens font la cité ». La concertation citoyenne est une nécessité pour le bon déroulement du projet de Saint-Jacques et permettre son appropriation par l'ensemble des habitants.

Philippe Chopin

Préfet du Puy-de-Dôme
Délégué de l'ANRU

Action Logement compte 46 ESH et un patrimoine d'un million de logements sociaux et intermédiaires.

Sa deuxième mission est d'accompagner les salariés dans leur mobilité résidentielle et professionnelle. Le Groupe s'attache particulièrement à proposer des services et des aides financières qui facilitent l'accès au logement, et donc à l'emploi, des bénéficiaires, qu'ils soient jeunes actifs, salariés en mobilité ou en difficulté.

Plus d'informations sur : www.actionlogement.fr - @ActionLogement



En 2017, Clermont Auvergne Métropole a signé un protocole avec l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine (ANRU), qui lançait 2 années d'études et de concertation pour le futur des quartiers Saint-Jacques, Les Vergnes et La Gauthière.

À Saint-Jacques, deux opérations anticipées de démolition de l'Allée des Dômes et de la Muraille de Chine ont été engagées avec l'accompagnement individuel de chaque famille pour leur relogement. En 2019, une convention a été signée avec l'ANRU pour préciser le programme d'actions à mettre en œuvre. La concertation continue et les études menées ont permis d'affiner les différents projets.

Aujourd'hui, accompagnées de la SPL Clermont Auvergne et d'une équipe d'urbanistes, paysagistes et architectes (Agence D&A), Clermont Auvergne Métropole et ses partenaires invitent les habitants à donner vie à ces projets qui verront le jour tout au long des prochaines années.

Les axes du projet 2019 - 2030

- **RENDRE** le quartier plus agréable à vivre dans un environnement apaisé et végétalisé
- **DÉVELOPPER** les mobilités durables
- **DIVERSIFIER** l'offre d'habitat et de services pour accueillir de nouveaux publics
- **OUVRIR** le quartier Saint-Jacques sur le centre-ville



AMÉNAGEMENTS

Création d'un parc urbain
de 3,5 hectares

Aménagement
de la place Dunant-Pourrat

Liaison
entre le boulevard
Claude-Bernard
et les équipements
publics de proximité
(école, gymnase)

Amélioration
des circulations douces



ÉQUIPEMENTS

Extension du gymnase
Louis-Thévenet

Restructuration du
Centre Georges-Brassens
intégrant l'école de Cirque

Redéploiement
des places de crèches

**Restructuration
du groupe scolaire**
Jean-Jaurès



HABITAT

594
logements démolis
et reconstruits
sur la métropole

327
logements
réhabilités

environ 270
nouveaux
logements



ÉCONOMIE

**Création de nouveaux
commerces et services**
sur le secteur Henri-Dunant,
en lien avec le CHU
et les facultés

Accueil de locaux
artisans, créatifs
et commerciaux

19 opérations conventionnées dont 18 financées par l'ANRU

Total des investissements prévisionnels 93 M€ HT
41,1 millions d'euros de concours financier de l'ANRU (35,4M€ de subventions et 5,7 millions de prêts bonifiés Action Logement)



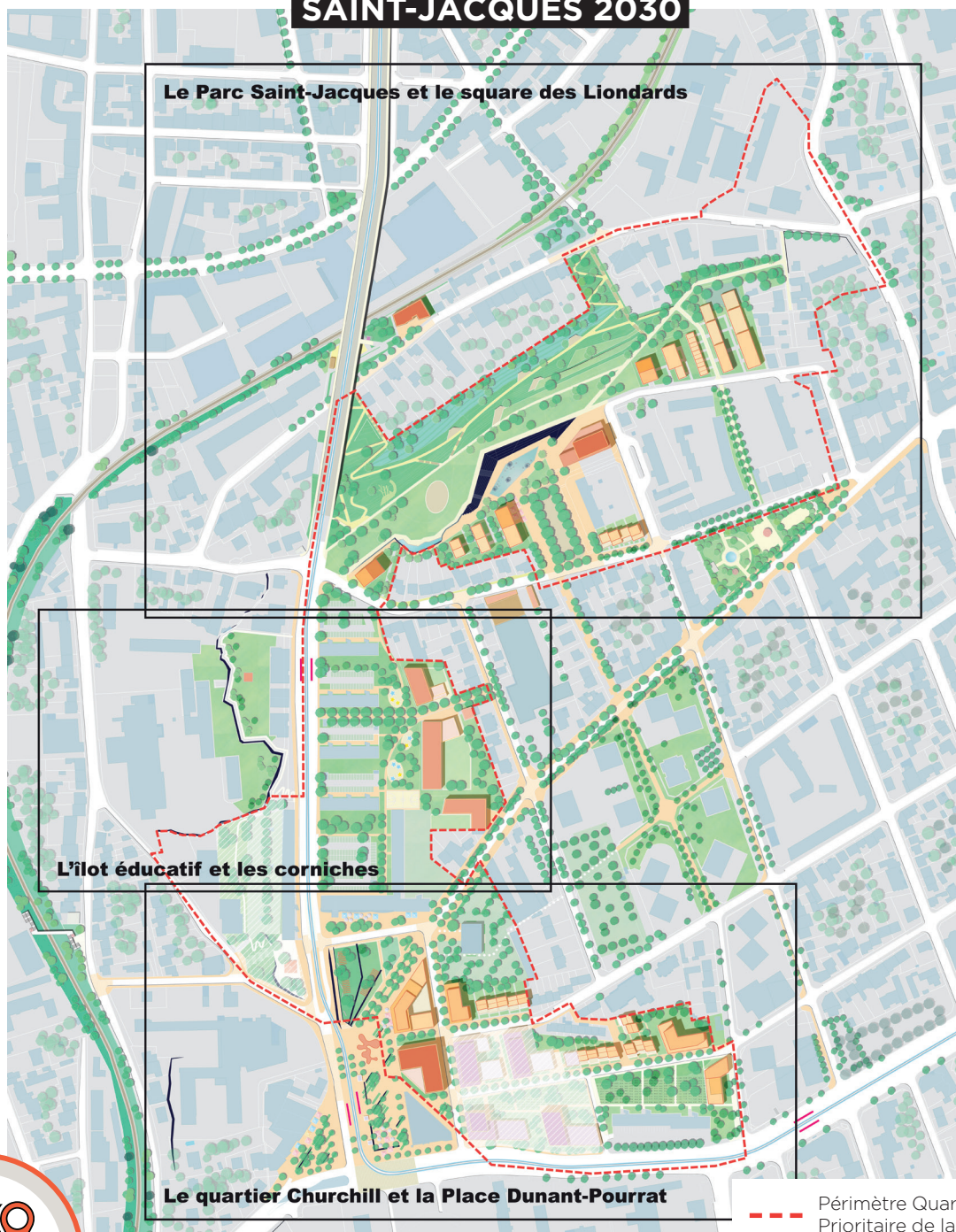
Relogements, un accompagnement individualisé

« Le projet de renouvellement urbain a nécessité d'engager des démarches de relogement auprès des familles de la Muraille de Chine et de l'Allée des Dômes. À ce jour, assemblia a accompagné 328 familles ! Une équipe dédiée est aux côtés de chaque habitant pour connaître précisément leurs attentes. Le déménagement et les frais d'emménagement sont pris en charge. Lorsque nous retournons voir les familles dans leur nouveau logement, leur satisfaction est pour nous la plus grande réussite ! »

Cédric Prodhomme

assemblia - Responsable des Services Réhabilitation, Renouvellement Urbain et Aménagement

SAINT-JACQUES 2030



Un quartier ouvert, végétalisé, où il fait bon vivre

À l'horizon 2030, le quartier Saint-Jacques Nord a vocation à devenir un quartier mixte reconnu pour sa qualité d'habiter, intégré au centre-ville et valorisé par son parc métropolitain.

L'intégration au centre-ville se matérialisera par des aménagements paysagers favorisant les déplacements piétons et vélos. Ils seront pensés pour et avec les habitants et devront contribuer à améliorer le cadre de vie en s'adaptant aux évolutions climatiques à venir.

Le grand parc métropolitain deviendra un lieu où les habitants du quartier, de la ville et de la métropole, toutes générations confondues, viendront se ressourcer, partager des activités de loisirs seuls, entre amis ou en famille...

En lieu et place de l'ancienne station-service et à proximité du CHU Gabriel-Montpied, une place publique et un square arboré seront conçus pour proposer des espaces de convivialité végétalisés en complément de commerces et de services.

Une nouvelle liaison depuis le boulevard Claude-Bernard vers le gymnase Thévenet, agrandi, et le groupe scolaire Jean-Jaurès, restructuré, rendra plus accessible ces équipements.

ZOOM SUR

Le parc Saint-Jacques et le square des Liondards



À l'emplacement de la Muraille de Chine, un grand parc métropolitain de 3,5 hectares viendra révéler la géographie du plateau Saint-Jacques. Belvédère sur le centre-ville de Clermont-Ferrand depuis la terrasse aux jeux d'eau, puis plaine de jeux engazonnée, il se prolongera en contrebas des talus jusqu'à une zone préservée propice à la biodiversité.

De nouvelles plantations adaptées aux enjeux environnementaux s'intégreront aux futurs aménagements et participeront à la renaturation du site. Le parc paysager accueillera des jeux d'enfants, des points de vue sur la chaîne des Puy et des sentiers.

Dans le large espace autrefois occupé par les constructions, une grande scène pourra accueillir des événements culturels.

L'îlot éducatif et les corniches

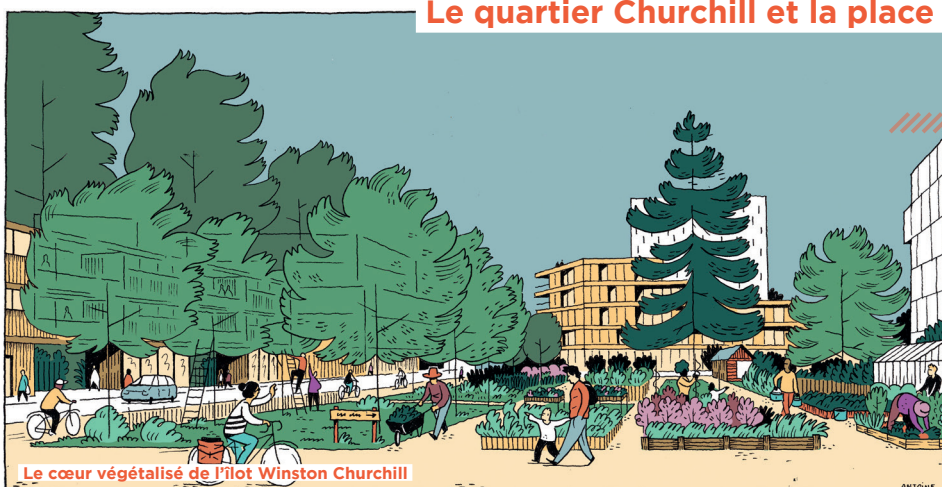
Au cœur d'un îlot où la végétation s'exprimera, le réaménagement de ce site regroupant les équipements éducatifs et scolaires permettra la création d'une nouvelle liaison entre le boulevard Claude-Bernard et la rue Albert-Mallet.

Un nouvel accès avec son parvis pourra s'ouvrir sur la rue des Liondards.

De l'autre côté du boulevard, l'ouverture en direction des équipements universitaires permettra de profiter des vues.



Le quartier Churchill et la place Dunant-Pourrat



Préservée de la circulation automobile, avec le contournement de la rue des Liondards, la réunion des deux places Henri-Dunant et Henri-Pourrat constituera un espace apaisé pour les piétons et les cycles. Un jardin largement planté occupera l'emplacement de l'actuel square Pourrat et de l'ancienne station-service, tandis qu'au sud, ombrière et fontaines rafraîchiront les aménagements.

Le prolongement des revêtements de sols en direction du CHU facilitera la traversée des chaussées depuis le tramway. Plus à l'Est, le réaménagement du quartier Winston-Churchill participera au renouveau de la végétalisation. La future place marquera ce qui deviendra l'une des entrées majeures du centre-ville clermontois.

UN QUARTIER REPENSÉ POUR ET AVEC SES HABITANTS



Afin de construire un nouveau quartier qui réponde aux attentes des habitants, Clermont Auvergne Métropole, la Ville de Clermont-Ferrand, assemblia et leurs partenaires ont placé le dialogue et la concertation avec la population au cœur de leur démarche. C'est l'affaire de tous ! La mise en œuvre du renouvellement urbain, programmée sur une période allant de 10 à 15 ans, est l'occasion d'associer régulièrement les habitants. Un dialogue permanent qui entre aujourd'hui dans une nouvelle phase, celle de la concertation réglementaire, qui se tiendra du 16 février au 6 avril 2022, suivie d'une concertation volontaire tout au long du projet.



Votre avis compte

Habitants, commerçants, salariés, conseillers citoyens, membres d'une association, usagers du quartier... votre avis compte ! La diversification de l'habitat, les équipements publics, les mobilités, la renaturation du quartier, la priorité donnée aux aménagements... sont autant de thèmes pour lesquels vous avez la possibilité de vous exprimer. La parole est à vous !

Une concertation réglementaire, dans quel but ?

Afin de donner vie au projet du quartier, Clermont Auvergne Métropole va créer une Zone d'Aménagement Concerté (ZAC). La ZAC est une procédure d'initiative et d'intérêts publics. Elle est particulièrement adaptée aux projets d'aménagement urbain complexes et de grande ampleur. Dans ce cadre, la concertation est forcément réglementaire.



Participez !

Venez échanger avec les équipes de la Maison du projet et consulter les dossier de concertation et registre d'expression du 16/02 au 06/04
Maison du projet
12 bd Claude-Bernard

Stand d'information et de consultation Samedi 12 mars, 9h-17h, Place Henri-Dunant

Retrouvez les équipes de Clermont Auvergne Métropole et leurs partenaires pour consulter les plans, poser vos questions et exprimer vos avis et envies.

Balade urbaine Samedi 12 mars, 14h-17h, Maison du projet

12 bd Claude-Bernard

Contribuez aux projets avec une promenade guidée pour vous projeter dans votre futur quartier et nous faire part de vos avis. Inscription préalable sur clermontmetropole.eu ou en contactant votre Maison du projet (cf. verso de cette lettre).

Réunion publique de clôture Mardi 5 avril, 18h30, Maison de quartier Saint-Jacques

17 rue Baudelaire à Clermont-Ferrand

Participez à une réunion ouverte à tous, en présence de vos élus, qui vous présenteront ce qui aura été dit lors de la concertation et échangez sur les projets.



Une concertation inscrite dans la durée

Suite à ce premier temps de rencontres, la concertation se poursuivra avec notamment la création d'un « groupe d'échanges ». Constitué sur la base du volontariat, celui-ci permettra d'échanger sur le projet sur les temps longs. Ces rencontres seront aussi accompagnées de temps grand public afin d'informer sur l'avancée du projet.

LA MAISON DU PROJET

Une maison du projet à votre écoute



Lieu d'échanges et d'animation, la Maison du projet accueille et accompagne toutes les personnes souhaitant s'informer et s'investir dans le changement de leur quartier.

Retrouvez sur place



les équipes de Clermont Auvergne Métropole*, de la Ville de Clermont-Ferrand et d'assembliA, mobilisées en un lieu unique



des espaces d'échanges avec les habitants, les partenaires du projet et les bureaux d'études



des informations pour comprendre l'ambition voulue pour Saint-Jacques et permettre à tous de participer à l'élaboration du projet urbain

+ Saint-Jacques

Maison du projet Saint-Jacques

12 boulevard Claude-Bernard -
63000 Clermont-Ferrand

mardi et jeudi : 9h-12h30 / 13h30-17h

mercredi : 9h-13h / 14h-18h

Contact : 04 43 76 22 94 /
monprojetsaintjacques@clermontmetropole.eu

+ Contact presse

Emmanuel Théron

07 61 90 23 29 /
etherond@clermontmetropole.eu

Direction de la communication

04 73 98 35 11 /
communication@clermontmetropole.eu



+ d'infos : <https://saintjacques2030.clermontmetropole.eu>

Dossier de concertation et registre d'expression disponibles sur cette page.

Document édité par Clermont Auvergne Métropole - janvier 2022
© crédits photo : assembliA, Ville de Clermont-Ferrand, Clermont Auvergne Métropole
Illustrations : Antoine Maréchal